



## La violence policière: au-delà de l'abus de pouvoir par Sarafina Métellus

En 2015, les policiers américains ont abattu 102 noirs non armés, soit un taux 5 fois plus élevé que le nombre de victimes blanches non armées (Mapping Police Violence). La communauté noire ne représentant qu'un maigre 13% de la population américaine, ces meurtres sont d'autant plus révoltants lorsque l'on considère la culture d'impunité qui règne. En effet, dans 97% des cas de l'année 2015, aucun des policiers n'a fait face à des accusations criminelles (Mapping Police Violence). Au Québec, la situation n'est guère plus exemplaire. Au contraire, les écarts de conduite des corps policiers sont aussi une réalité. Dans un reportage de l'émission *Enquête* diffusé en octobre 2015, plusieurs femmes autochtones ont témoigné des abus sexuels qu'elles soutiennent avoir subis aux mains de certains policiers de Val-d'Or (Radio-Canada, 2015). Puis, dans un dénouement qui s'apparente à la tendance américaine, aucune accusation n'a été portée envers les policiers soupçonnés (La Presse, 2016, 15 novembre). Ainsi, confronté à ces cas, il est nécessaire de méditer longuement sur les sources de ces dérives. En effet, lorsque la police a le devoir de protéger, comment composer avec l'antithèse de la police criminelle?

Il est indéniable que la violence policière demeure un fait scandaleux, indépendamment de l'identité de la victime. Toutefois, lorsque ces violences ciblent démesurément des communautés se situant à l'intersection d'identités marginalisées, il y a lieu de s'inquiéter. De surface, la crise de Val-d'Or et les exécutions des noirs américains semblent se limiter à une problématique d'abus de pouvoir. Cependant, ces événements ont des fondements bien précis. De mon point de vue, ils sont caractérisés par une manifestation évidente d'un racisme tant de la part des policiers que du système judiciaire qui, à travers un manque de sanctions, normalise ces violences. Également, il est impératif de saisir que les actions de ces policiers ne sont pas le fruit du hasard, car nos comportements ne proviennent pas du néant. Bien au contraire, ils sont motivés et découlent de l'interaction d'un ensemble de facteurs internes, dont nos pensées et croyances, et externes, tels que les stimuli de l'environnement (Vallerand et al., 2006). En définitive, l'élément à retenir est que, sans aucun doute, les violences qui visent davantage un groupe ne sont pas de l'ordre de la coïncidence. Elles ont des assises spécifiques et indiquent plutôt la présence d'un problème grave.

Le racisme est une réalité complexe et se définit comme étant une idéologie fondée sur le postulat qu'une « race » est intrinsèquement inférieure aux autres. Au-delà de cette définition simpliste, le racisme se manifeste par des comportements tant violents

qu'insidieux, mais surtout par la mise en œuvre de structures qui ostracisent et engendrent des écarts considérables au niveau du statut socio-économique. Plus encore, cette idéologie vile favorise l'essentialisme, c'est-à-dire la représentation d'un individu uniquement par le biais d'une facette de son identité. De fait, au lieu de percevoir l'individu dans toute sa complexité, l'on perçoit plutôt ses caractéristiques saillantes ainsi que les préjugés amalgamés à son identité. Par exemple, les médias américains dépeignent régulièrement les hommes noirs, comme étant des criminels violents (Smith, 2013). Au Canada, les Autochtones sont souvent perçus comme étant un peuple alcoolique, violent et dépendant de l'aide gouvernementale (Leeuw, Loppie et Reading, 2014).

Le danger qui découle de la perpétuation de ces stéréotypes raciaux est qu'ils forgent la perception et modulent les comportements de ceux qui y adhèrent. Un exemple frappant de ce phénomène est illustré dans une étude menée par Correll et al. (2002). Dans cette expérience, les participants, soumis à une tâche de simulation de jeu vidéo, reçoivent la consigne de tirer sur les criminels tout en évitant les civils. À la fin de l'expérience, les résultats ont démontré que lorsque la cible était un criminel noir, le temps de réaction associé à l'acte du tir était considérablement plus faible que lorsque la cible était un blanc. En d'autres termes, l'association noir-criminel était beaucoup plus fréquente (Scavone, 2017). Dès lors, il est possible de conclure que les stéréotypes, outils précieux du racisme, favorisent la déshumanisation, l'indifférence et le manque d'empathie, des éléments pouvant encourager les violences à caractère raciste.

Au-delà des biais raciaux, il est pertinent de s'interroger sur le développement moral de ces policiers afin d'approfondir l'analyse. Dans la conscience collective, tuer, agresser et en somme, porter atteinte à l'intégrité d'un autre être humain sont tous des comportements reconnus comme étant immoraux. Pourtant, la transgression des standards de moralité n'est pas rare. Alors, qu'est-ce qui explique que des individus commettent ces actes répréhensibles? Selon le psychologue Albert Bandura (2002), un élément au fondement des conduites socialement proscrites est le désengagement moral, c'est-à-dire agir en faisant fi des principes moraux. Ce concept fort intéressant stipule en premier lieu que l'action morale suit deux volets, soit l'inhibition des gestes immoraux et l'application de comportements nobles. Ainsi, nous possédons un soi moral qui régule nos comportements à travers des standards intériorisés, mais également à travers les normes véhiculées par la société. De plus, afin de préserver une congruence interne et éviter une dissonance cognitive, l'individu agit d'une manière conforme aux règles imposées puisque des affects agréables sont générés. Parallèlement, l'individu s'abstient d'aller à l'encontre des critères fixés pour éviter une insatisfaction personnelle. Bandura soutient donc que ce système interne de sanctions et récompenses nous permet d'agir moralement. Toutefois, lorsque les principes moraux sont enfreints, certains ont recours à des mécanismes de déresponsabilisation morale, soit pour éviter une sanction interne comme la culpabilité, soit pour justifier la poursuite de l'acte condamné.

Bien évidemment, tous les policiers n'agissent pas de la sorte, mais dans une certaine mesure, ce discours ne mène nulle part. En fait, en tant que société, l'enjeu devrait plutôt reposer sur la mise en marche d'une réforme des institutions policières. Bien entendu, les

pistes de solutions pour remédier à ces cas malheureux sont nombreuses et peuvent être longtemps débattues, mais de façon plus pressante, il est nécessaire d'abolir la culture d'impunité qui ne cherche pas à rendre justice aux victimes et ne fait que protéger et déresponsabiliser des policiers incompetents.

## Références

Bandura, A. (2002). *Selective Moral Disengagement in the Exercise of Moral Agency*. [https://web.stanford.edu/~kcarmel/CC\\_BehavChange\\_Course/readings/Addition al%20Resources /Bandura/bandura\\_moraldisengagement.pdf](https://web.stanford.edu/~kcarmel/CC_BehavChange_Course/readings/Addition%20Resources/Bandura/bandura_moraldisengagement.pdf)

Correll, J. et al. (2002). *The Police Officer's Dilemma: Using Ethnicity to Disambiguate Potentially Threatening Individuals*. *Journal of Personality and Social Psychology*, 2002, Vol. 83, No. 6, 1314–1329. <http://fairandimpartialpolicing.com/docs/pob2.pdf>

Leeuw, S., Loppie, S. et Reading, C. (2014). *L'effet du racisme sur les autochtones et ses conséquences*. [http://www.nccahccnsa.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/131/2014\\_07\\_09\\_FS\\_2426\\_RacismPart2\\_ExperiencesImpacts\\_FR\\_Web.pdf](http://www.nccahccnsa.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/131/2014_07_09_FS_2426_RacismPart2_ExperiencesImpacts_FR_Web.pdf)

Mapping Police Violence. *Unarmed Victims*. <https://mappingpoliceviolence.org/unarmed/>

Radio-Canada (22 octobre 2015). *Violence sexuelle: Quand la police est une menace pour les femmes autochtones de Val-d'Or*. *Le Huffington Post*. [http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/10/22/police-femmes-autochtones-violence\\_n\\_8355726.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/10/22/police-femmes-autochtones-violence_n_8355726.html)

Renaud, J. (15 novembre 2016). *Val-d'Or: aucune accusation contre six policiers suspendus*. *La Presse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/201611/15/01-5041555-val-dor-aucune-accusation-contre-six-policiers-suspendus.php>

Scavone, G. (2017). PSY1075-G: notes du cours 2 [Présentation PowerPoint]. Repéré dans l'environnement StudiUM: <https://studium.umontreal.ca/>

Smith, T. D. (14 mars 2013). *Images of Black Males in Popular Media*. *The Huffington Post*. [http://www.huffingtonpost.com/darron-t-smith-phd/black-men-media\\_b\\_2844990.html](http://www.huffingtonpost.com/darron-t-smith-phd/black-men-media_b_2844990.html)

Vallerand, J. R. et coll. (2006). *Les fondements de la psychologie sociale* (2e éd.) Montréal, Québec : Gaëtan Morin.